

État-Industries De l'urgent-opérations aux grands systèmes de Défense A vérifier et à ne renvoyer par fax (01.45.55.00.60) ou par mail (organisation@universite-defense.org)

CHAMBEFORT Guy

Député de l'Allier

Member of Parliament - Defence Committee

Commission de la Défense nationale et des Forces armées

23 Place Jules Ferry

03400

YZEURE

17:15

19:30

22 : 30

Tél std: +33 (0) 4 70 20 23 68

Ligne directe: -

Fax: +33 (0) 4 70 46 10 81

Mobile: 0 -

Email: gchambefort@assemblee-nationale.fr

Votre arrivée à l'Université d'été de la Défense

Vous avez réservé votre place à bord du train au départ de la Gare Paris-Montparnasse à 6:35, en direction de Rennes. L'accueil se fera à partir de 6:00. La rame spéciale sera située en tête de TGV.

	Lundi 5 septembre 2011	Mardi 6 septembre 2011	
05 : 30	Accueil • Gare Paris-Montparnasse	Votre hébergement	
06 : 35	Départ du Train pour Rennes (quai n°1 - rame spéciale en tête de TGV) • Vous êtes placé(e) VOITURE 16 PLACE 43	Aucun hébergement n'a été prévu.	
08 : 54	Arrivée Gare de Rennes • Transfert vers le site DGA-Ml de Bruz	A partir de 07:45 navettes au départ des hôtels vers le Château d'Apigné	
09 : 30	Visite des stands : métiers, compétences et programmes • Installation SOLANGE	08 : 00	
11 : 45	Démonstration dynamique • Allocution de Laurent COLLET-BILLON, Délégué Général pour l'Armement • Allocution de Marc LAFFINEUR, secrétaire d'Etat à la Défense	10:15	
12 : 30	Déjeuner sur le site DGA-MI de Bruz		
14 : 30	Atelier 1 - Le dialogue Etat-Industries, aujourd'hui et dans 10 ans	13:00	
		14 : 45	

18:00 Transfert vers les Hôtels et Temps libre • Rennes

civilo-militaires

20 : 00

Présentation du rapport sur les actions

Votre départ

15:35

A l'issue de la journée sur le site DGA-MI, vers 17:30, nous vous invitons à prendre place dans la navette conduisant les participants à l'hôtel All Seasons. Celui-ci est situé devant la gare et vous permettra de prendre votre TGV dont le départ est prévu à 20:00 (la réservation est à votre charge pour ce retour).